



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E161220

VALABLE JUSQU'AU 13/12/2026

ÉDITÉ LE

22/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/08/2023
47 000

Raison sociale : AMG

Sigle : AMG

14 RUE DU RENARD
91250 SAINT-REMY-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 812600906

Siret : 812 600 906 00018

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2138965

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113936715

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 113936715

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 01 60 75 97 25

Portable : 06 80 73 96 16

Fax : 01 60 75 97 25

Site Internet :

E-mail : amg91250@hotmail.fr

Responsabilité légale :
GAMA TEIXEIRA DOMINGOS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	10/09/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/12/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	20/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/02/2024
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.